

ATELIER "ADAPTATION AUX CHANGEMENTS GLOBAUX"

Le mois dernier se déroulait l'atelier « adaptation aux changements globaux » organisé par le service Plan Climat Air Énergie Territorial de la CCSB et Jean-Louis Rey, conseiller-délégué en charge de ce service. Gérard Nicolas, maire de Val Buëch-Méouge, les a accueillis sur la commune.

Cet atelier a permis à plusieurs acteurs du territoire de travailler ensemble sur la vulnérabilité et l'adaptation de notre territoire face aux changements globaux. C'est donc un travail de concertation qui a été mené lors de cette journée, afin d'identifier des actions susceptibles de répondre à ces enjeux. Il en est sorti une quinzaine d'idées d'actions sur les thèmes de la gestion de la ressource en eau, la protection de la biodiversité et l'aménagement du territoire.



Changements globaux, de quoi parle-t-on ?

Les activités humaines sont la cause de nombreux bouleversements dans le "système Terre". Le changement climatique est régulièrement évoqué, mais il n'est malheureusement pas seul. Pollution de l'eau, pollution de l'air, urbanisation des terres, appauvrissement des sols, effondrement de la biodiversité. On parle alors de changements globaux. Les participants ont tout d'abord assisté à la présentation du Projet de Plan Climat de la Communauté de Communes Sisteronais-Buëch par Mélanie Cottet, chargée de mission.

Puis à des Interventions de spécialistes :

- Thierry Tatoni chercheur à l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie Marine et Continentale (IMBE) et membre du comité scientifique du PNR des Baronnies Provençales,
- Antoine Nicault coordinateur du GREC-Sud (groupe régional d'experts sur le climat en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur) sont intervenus pour présenter la problématique mondiale et régionale des changements globaux, ainsi que les grandes lignes de mesures d'adaptation pour y faire face.

- Lionel Quelin responsable de pôle au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) a présenté la richesse de la biodiversité en région SUD PACA et notamment sur le territoire de la CCSB. Il a aussi mis en exergue la vulnérabilité de certaines espèces et notre responsabilité quant à leur préservation.
- Carolyne Vassas directrice du Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses affluents (SMIGIBA) a présenté la ressource en eau sur le bassin versant du Buëch, sa diminution depuis une trentaine d'années ainsi que l'allongement de la période de basses eaux en septembre. Elle a détaillé le Plan de Gestion de la Ressource en Eau établi pour faire face à ces difficultés.

Les participants ont ensuite travaillé en ateliers sur les thèmes suivants : protection de la biodiversité, gestion de la ressource en eau, évolution des activités humaines (aménagement du territoire, tourisme, risques naturels, développement urbain, pratiques agricoles...). La réunion s'est clôturée par la restitution des ateliers avec la présentation d'une quinzaine d'idées à mettre en œuvre sur le territoire pour faire face aux changements globaux : remettre la biodiversité au sein des cultures, permettre l'adaptation des forêts

et de leur biodiversité aux changements, baisse de la pollution lumineuse nocturne, préserver les sources et les zones humides du territoire, stockage de l'eau (retenues collinaires), passage à l'irrigation au goutte à goutte, évolution des pratiques de gestion des espaces verts dans les collectivités, amélioration des réseaux d'eau potable, limiter l'artificialisation des sols, gestion des risques naturels, mobilités.

Une réunion éco-exemplaire

En accord avec les objectifs du plan climat (circuits courts) et la charte zéro plastique signée par la CCSB, un petit buffet de produits locaux était proposé : bugnes de la boulangerie, pommes bio de Ribiers et jus de fruits de ces mêmes pommes. Avec des verres lavables - pas de déchet plastique.

Conformément à la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch est engagée dans une démarche PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) dont l'objectif est de mettre en place des actions pour lutter contre, et s'adapter, à ces changements globaux.

CHANTIERS PARTICIPATIFS DE PIERRE SÈCHE, C'EST REPARTI !

Au vu de la motivation des participants sur les chantiers en 2019, les chantiers participatifs sont reconduits dans le Sisteronais-Buëch, d'avril à octobre 2020.

Les actions menées cette année :

- Rosans : restauration d'un mur de soutènement et création d'une calade le long de l'ancien chemin reliant Rosans à Nyons. Les 4-5-6 avril 2020.
- Salérans : création d'une calade au Jas de Girard, un abri en pierre sèche sur la montagne de Chanteduc, en partenariat avec les associations « Tous à Poêle » et « Vie sur la Joie ». Marche d'approche d'1 heure, possibilité de dormir sur place en autonomie. Du 30 avril au 3 mai.
- Etoile-Saint-Cyrice : dans l'ancien village de Saint-Cyrice : dégagement de la calade du parvis de l'église, aménagement du cheminement dans l'ancien village (marches), création d'un mur empierré. Les 15-16-17 mai 2020.
- Moydans : restauration de brèches dans un mur de soutènement le long d'un sentier. Les 6-7 mai 2020.
- Garde-Colombe, Saint-Genis, le long des sentiers situés dans les gorges du Riou : restauration des murs de



soutènement des sentiers menant au site du Château et au bois de Revuaire. Marche d'approche de 30 mn. Les 18-19-20 juin 2020.

- Val Buëch-Méouge, Ribiers : restauration d'un mur de soutènement de vergers vers le terrain de tennis. Les 27-28-29 juin 2020.
- Lachau : création d'un balisage land art en pierre sèche le long d'un sentier. Les 10-11-12 juillet 2020 et les 10-11 octobre 2020.
- Serres, chapelle Notre Dame de Bon Secours : restauration du mur de soutènement du sentier des moines, aménagement de pas d'âne, création d'une calade sur le parvis de la chapelle. Les 26-27-28 septembre 2020.

Des chantiers ouverts à tous !

Murs de terras ou de route, calades et abris en pierre sèche parsèment discrètement le territoire. Ils sont les témoins d'usages anciens qui marquent toujours notre paysage. Ces patrimoines sont bâtis avec la pierre, une ressource locale, et leur

construction n'exigeait que du temps, du savoir-faire et de l'ingéniosité. Cette technique de construction, aujourd'hui délaissée, mérite d'être connue et appréciée pour les enjeux d'aménagements qu'elle représente : intégration dans le paysage, technique écologique, gestion des eaux de ruissellement... Aucun pré requis n'est demandé, ni d'être costaud ! Il suffit d'être fin observateur, murailleur en herbe ou passionné(e) ! Tous les chantiers sont gratuits et encadrés par un professionnel de la pierre sèche. L'inscription est obligatoire. Se munir de gants, de chaussures solides et d'un seau de maçon. A midi, pique-nique à prévoir.

Renseignement

- [http://www.baronnies-provencales.fr/Parc naturel régional des Baronnies provençales](http://www.baronnies-provencales.fr/Parc_naturel_r%C3%A9gional_des_Baronnies_provencales)
- 04 75 26 79 05
- smbp@baronnies-provencales.fr Joëlle NOGUER ou Alexandre VERNIN

JOURNÉE DE SUIVI DES COMPOSTEURS COLLECTIFS ET DES ÉTABLISSEMENTS

Depuis quelques années déjà, la CCSB met en place en concertation avec les habitants et les mairies, des composteurs collectifs en pied d'immeuble ou en cœur de village mais aussi dans les établissements volontaires (EHPAD, Écoles...) sur le territoire. Lorsque la demande d'acquisition de composteurs est effectuée, une convention est signée et la CCSB s'engage alors à suivre les composteurs pendant deux ans.

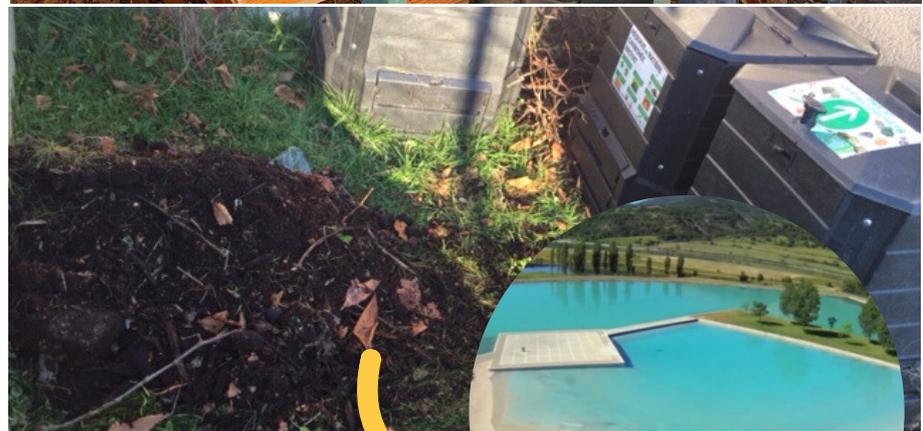
Ainsi, l'équipe du pôle environnement a effectué, fin janvier, une journée de suivi avec réapprovisionnement des bacs à broyat. Pour information : chaque "aire de compostage" est composée de composteurs où les habitants ou professionnels viennent jeter leurs déchets de cuisine et également d'un bac à broyat qui permet d'ajouter régulièrement de la matière sèche et carbonée dans les composteurs.

Cette alternance de matières sèches (broyat) et humides (déchets de cuisine) est nécessaire pour un bon processus de compostage. Une fois les bacs à broyat remplis, l'équipe a brassé l'intérieur des bacs afin de mélanger et d'aérer les matières. Les sites visités lors de cette journée sont : le VVF de Lagrand, le camping des Princes d'Orange, l'école des Lavandes et l'EHPAD d'Orpierre, Les HLM les Richands, les Jardins d'Anthony et le Foyer Soleil à Laragne, L'EHPAD et l'école de Ribiers et enfin le Jardin d'enfants et l'EHPAD de Serres.

"RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME !"

Au jardin d'enfants de Serres, le tas de compost obtenu a été récupéré par les agents techniques et acheminé à la Germanette pour jardiner les espaces verts et les plantations.

Simple, efficace... un bel exemple des bienfaits et des avantages de l'économie circulaire et de retour de la matière au sol !



FORMATIONS AUX DÉCHETS VERTS

Des formations d'accompagnement aux évolutions de pratiques en gestion des espaces verts sont animées par le pôle environnement, avec l'association ECOLOC. Il s'agit d'un cursus de 4 journées de formation à destination des agents techniques des espaces verts des communes, collectivités ou établissements. Objectif : sensibiliser et former à de nouvelles pratiques de gestion des déchets verts. A l'issue de ces formations un cahier des charges adapté aux participants et présentant ces nouvelles pratiques sera établi.

3 journées ont déjà eu lieu :

- la première le 12 décembre 2019 à Garde-Colombe, avec une présentation globale de la gestion intégrée et différenciée des espaces verts avec mise en pratique (détail dans le mail précédent),
- la 2ème au parc d'activités de Sisteron-Val de Durance, sur la réglementation et la mise en place des aires de stockage et broyage des déchets verts, suivi d'un atelier participatif sur l'identification des besoins pour mettre en place de nouvelles pratiques.
- la 3ème session à Ribiers le 11 février 2020, sur le compostage, avec présentation de la méthode et du processus d'installation d'un composteur en coeur de village suivi d'ateliers participatifs l'après-midi.

Programme à venir :

- Quatrième et dernière journée à la Germanette le 17 mars prochain.



APPEL À PROJET DÉCHETS VERTS

La CCSB a été retenue pour ce projet car elle s'est engagée à poursuivre les actions suivantes déjà entreprises et financées par l'ADEME et la Région :

- Appel à Projet Économie Circulaire (AAP) 2016 Déchets Verts : broyage des déchets verts des particuliers, professionnels et communes avec du petit broyeur mobile existant et utilisation du broyat sur place ou dans les composteurs du territoire ;
- Zéro Déchet Zéro Gaspillage – extension du périmètre à toute la CCSB.

Le déchet vert, un enjeu économique et environnemental

Les objectifs du programme pour répondre aux enjeux économiques et progresser dans la transition écologique et énergétique :

- Réduire les coûts de gestion en déchetterie (moins de volumes collectés, transportés et traités),
- Réduire les impacts environnementaux liés au transport de ces déchets (émissions de CO₂, consommation de carburant, etc.),
- Amorcer un changement des comportements dans les pratiques de gestion,
- Favoriser l'économie circulaire avec un apport au sol local d'une matière organique de qualité.

Pratiques existantes menées par la CCSB :

- Les déchets verts collectés en déchetterie sont broyés et évacués en grande partie directement chez des agriculteurs par un prestataire dans le cadre d'un marché public.
- Le petit broyeur de la collectivité est utilisé par les agents techniques du service aux communes lors de leurs interventions. Il est à disposition des communes qui le souhaitent sous forme de location.
- Des actions de prévention sont menées en faveur du compostage (suivi / déploiement / journées d'information) dans le cadre des programmes Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage et « lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire ».

Retour sur les pratiques existantes :

- Le tri reste un point sensible, beaucoup d'indésirables se retrouvent dans les déchets verts et ne permettent pas d'obtenir un broyat de bonne qualité. Un requis pourtant indispensable pour valoriser le broyat localement. Broyat qui intéresse vivement les agriculteurs pour mélanger avec leurs effluents d'élevage.
- Les mairies communiquent sur les interdictions de brûlage à l'air libre mais peu sur les gestes de prévention, cependant, plusieurs se positionnent favorablement pour une évolution des pratiques de gestion des déchets verts et souhaitent obtenir des supports d'informations pour leurs administrés.

Pistes d'améliorations pour la suite du projet

3 axes stratégiques ont été dégagés : la prévention, le broyage des déchets verts en régie, le développement du compostage, auprès des particuliers, des communes et des professionnels. Ces actions seront développées dans le cadre de l'AAP, visant à : l'éco-exemplarité de la collectivité (CCSB et communes) et la prévention de la production des déchets des professionnels, de leur recyclage et de leur valorisation dans une logique de proximité.

